

Informations de base	
<p><b>2015/0035(NLE)</b> NLE - Procédures non législatives</p> <p>Accord sur la création d'un espace aérien commun UE/Moldavie: adhésion à l'Union européenne de la Croatie. Protocole</p> <p>Voir aussi <a href="#">2012/0006(NLE)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>3.20.15.02 Coopération et accords de transport aérien</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Moldavie</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>	<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">TRAN</span> Transports et tourisme	ZLE Roberts (ECR)	18/07/2019
		Rapporteur(e) fictif/fictive MARINESCU Marian-Jean (EPP) GRAPINI Maria (S&D) KOVÁÍK Ondej (Renew) DALY Clare (GUE/NGL)	
	<b>Commission à fond précédente</b>	<b>Rapporteur(e) précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">TRAN</span> Transports et tourisme		
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>	<b>Commissaire</b>	
	Mobilité et transports	ŠEFOVI Maroš	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/02/2015	Document préparatoire	COM(2015)0060 	Résumé
13/04/2015	Publication de la proposition législative	07048/2015	

19/12/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
21/04/2020	Vote en commission		
22/04/2020	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">A9-0083/2020</a>	
17/06/2020	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0146/2020</a>	Résumé
17/06/2020	Résultat du vote au parlement		
18/06/2020	Résultat du vote au parlement		
19/06/2020	Résultat du vote au parlement		
26/06/2020	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
03/07/2020	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2015/0035(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
	Voir aussi <a href="#">2012/0006(NLE)</a>
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	TRAN/9/00114

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		<a href="#">PE648.291</a>	09/03/2020	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">A9-0083/2020</a>	22/04/2020	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		<a href="#">T9-0146/2020</a>	17/06/2020	<a href="#">Résumé</a>
<b>Conseil de l'Union</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document annexé à la procédure	<a href="#">07047/2015</a>	13/04/2015		
Document de base législatif	<a href="#">07048/2015</a>	13/04/2015		
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document annexé à la procédure	<a href="#">COM(2015)0059</a> 	19/02/2015		

**Acte final**

Décision 2020/0947  
JO L 212 03.07.2020, p. 0001

## Accord sur la création d'un espace aérien commun UE/Moldavie: adhésion à l'Union européenne de la Croatie. Protocole

2015/0035(NLE) - 19/02/2015 - Document préparatoire

**OBJECTIF** : conclure un protocole modifiant l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'UE et la Moldavie pour tenir compte de l'adhésion à l'UE de la Croatie

**ACTE PROPOSÉ** : Décision du Conseil.

**RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN** : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

**CONTEXTE** : l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'UE et ses États membres et la Moldavie a été négocié sur la base de la décision du Conseil du 16 juin 2011, qui autorise l'ouverture des négociations.

L'accord a été signé le 26 juin 2012.

La Croatie a adhéré à l'Union européenne le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Conformément à l'article 6, par. 2, de l'acte relatif aux conditions d'adhésion, la Croatie s'est engagée à adhérer aux accords conclus ou signés par les États membres et l'UE avec un ou plusieurs pays tiers ou une organisation internationale.

Il convient dès lors d'approuver le protocole.

**CONTENU** : avec la présente proposition, il est prévu d'appeler le Conseil à approuver le protocole modifiant l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'UE, ses États membres et la Moldavie.

Le protocole prévoit la modification nécessaire de l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre les Parties pour tenir compte de l'adhésion à l'UE de la Croatie le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

## Accord sur la création d'un espace aérien commun UE/Moldavie: adhésion à l'Union européenne de la Croatie. Protocole

2015/0035(NLE) - 17/06/2020 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 655 voix pour, 9 contre et 24 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil concernant la conclusion, au nom de l'Union et de ses États membres, d'un protocole modifiant l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'Union européenne et ses États membres et la République de Moldavie, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République de Croatie.

Suivant la recommandation de la commission des transports et du tourisme, le Parlement européen a donné son approbation à la conclusion du protocole.

Le protocole modifiant l'accord sur la création d'un espace aérien commun entre l'Union européenne, ses États membres et la République de Moldavie vise à tenir compte de l'adhésion à l'UE de la Croatie le 1<sup>er</sup> juillet 2013. L'accord établit un espace aérien commun entre l'Union européenne et la Moldavie dans le cadre du partenariat oriental et de la politique de grand voisinage de l'Union européenne.

L'accord sur la création d'un espace aérien commun a été négocié par la Commission et a été signé le 26 juin 2012, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure. À la suite de l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, le protocole d'adhésion de la République de Croatie à cet accord a été signé le 22 juillet 2015.

Le protocole tient compte de l'adhésion de la Croatie à l'Union et n'apporte aucune modification substantielle à l'accord lui-même. Ce dernier prévoit l'ouverture progressive du marché en ce qui concerne l'accès aux routes et aux capacités sur une base de réciprocité, garantit des conditions de concurrence équitables pour les opérateurs économiques reposant sur les principes de l'Union européenne et prévoit l'alignement du droit aérien moldave sur la législation de l'Union s'agissant de questions telles que la sûreté, la sécurité et la gestion du trafic aérien.